

Rectorat de Montpellier
Monsieur Olivier BOST
Inspecteur d'académie du 1e degré
31 rue de l'Université
CS 39004
34064 MONTPELLIER CEDEX 2

Baillargues, le jeudi 30 Avril 2020

Objet : Demande d'annulation du projet de fermeture de classe - Ecole élémentaire Georges BRASSENS – Baillargues (34670)

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Les deux Associations de parents d'élèves du groupe scolaire Georges BRASSENS de Baillargues ont appris avec inquiétude la fermeture d'une classe à l'école élémentaire lors de la rentrée scolaire 2020.

Les parents d'élèves sont très surpris par cette annonce, car les effectifs des élèves prévus pour l'année scolaire 2020-2021 sont en hausse pour cette école (422 prévus contre 411 actuellement).

Au vu de la nouvelle loi concernant les effectifs maximum de 24 élèves en CP, une classe en moins implique une augmentation des effectifs plus importants sur les autres niveaux. En effet, les effectifs actuels de Grande Section de l'école maternelle, au nombre de 93, vont conduire à la présence de 4 classes de CP, ce qui engendrera un effectif conséquent sur les 12 classes restantes qui pourraient atteindre 28 à 29 élèves

Ces effectifs ne seront bien évidemment stabilisés qu'en septembre. Et l'exemple de l'année dernière nous oblige à être très vigilants, car nous avons constaté qu'une classe de CE1 a vu son nombre d'élèves augmenter de 4 à la rentrée par rapport aux prévisions initiales. Cette augmentation était due au nombre de nouveaux arrivants sur notre commune.

Nous ne savons pas ce que nous réserve la fin de cette année 2020 au niveau de la crise sanitaire. Si les enseignants doivent veiller à l'application des gestes barrières et au maintien d'une distanciation sociale entre les élèves... Vous comprenez bien que la suppression d'un poste est incompréhensible pour les parents de la commune.

Ce qui est établi, c'est que le contexte actuel a creusé des inégalités entre les élèves et qu'une partie des enfants sont en décrochage scolaire. L'école élémentaire de Baillargues doit pouvoir compter sur toute son équipe pédagogique lors de la reprise en septembre afin d'accompagner au mieux les élèves en difficulté avec des classes moins chargées. Il est nécessaire que le système scolaire, dès que possible, réduise les inégalités engendrées par l'école à distance.

Par ailleurs le projet d'école en cours serait compromis.

En octobre 2019, l'équipe enseignante a mis en place avec le soutien de la Municipalité et des 2 Associations de parents d'élèves, une journée de prévention sur les violences scolaires et le harcèlement : cette journée a été extrêmement bénéfique pour les élèves et fait partie d'un projet plus global de maintien d'un climat scolaire agréable.

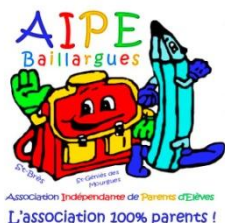
La suppression d'une classe engendrera une hausse des effectifs présents en moyenne par classe, au détriment de l'ensemble des élèves de l'école et de tous les projets consacrés à leur épanouissement.

Indépendamment de nos actions institutionnelles en tant qu'associations, les parents d'élèves sont très mobilisés : une pétition pour le maintien des 17 classes est en cours et a récolté près de 200 signatures en quelques jours. Le confinement nous empêche malheureusement qu'une représentation des parents se rende au rectorat afin de solliciter un rendez-vous auprès de vos services, pour défendre notre école et nous espérons que vous aurez une écoute et une réponse à notre demande d'annulation de fermeture de classe.

Veuillez recevoir, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'assurance de notre considération respectueuse et de notre détermination pour trouver une issue favorable à ce problème.

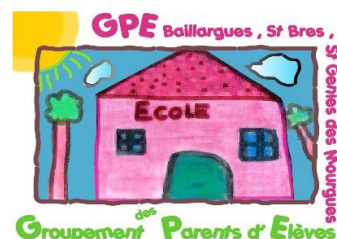
Les deux associations de parents d'élèves de Baillargues

AIPE



ARTAUD Jean-Michel
AIPE BAILLARGUES
LOI 1901-W343008815
SIRET N° 87906928400013
WWW.AIPE.BAILLARGUES.FR

GPE



G.P.E.
Groupement de Parents d'Elèves
34670 BAILLARGUES
W 343005789

Copie : Directeur de l'école Georges Brassens